



Chers camarades et chères familles,

La confrontation brutale entre Volodymyr Zelenski et Donald Trump à la Maison Blanche le 28 février 2025 a marqué un tournant géopolitique majeur pour l'Europe. Cette rencontre a mis fin à l'ordre international précédent. Elle a consacré le rapport de forces comme nouvelle norme. Désormais, l'Europe doit s'affirmer pour préserver son autonomie stratégique. Donald Trump, fidèle à sa doctrine « America First », a affiché un mépris ouvert pour l'Ukraine. Estimant que Kyiv avait perdu la guerre, il a

imposé une suspension des livraisons d'armes et du partage du renseignement, sans oublier le chantage commercial pour accéder aux minerais stratégiques ukrainiens. Cette position laisse aussi supposer un changement d'alliances, rapprochant Washington et Moscou, laissant l'Ukraine et l'Europe face à elles-mêmes.

Cependant il faut bien constater ce 11 mars 2025 que la méthode Trump a contraint l'Ukraine à accepter en Arabie saoudite un début de négociation sous la médiation américaine. La Russie devra répondre à ce premier pas vers une paix négociée. Reste la question de l'implication de l'Europe qui n'est toujours pas associée au règlement d'un conflit qui, pourtant, la concerne. Face à cette rupture, les Européens tentent de réagir en maintenant leur soutien à l'Ukraine à travers plusieurs options : une force d'interposition initialement franco-britannique potentiellement ouverte désormais à d'autres Etats, une trêve d'un mois proposée par Emmanuel Macron de fait validée le 11 mars... Cependant, aucune de ces mesures ne repose sur un véritable rapport de force permettant à l'Europe d'être partie prenante des négociations.

Le pari européen sur une défaite électorale de Trump s'est révélé une erreur stratégique majeure. L'Union européenne, prise de court, agit désormais dans l'urgence pour remplacer la présence américaine en Europe. Or la défense est un domaine qui se construit dans la durée et non dans le court terme. L'U.E. paye aujourd'hui des années de sous-investissement en matière de défense. Depuis l'invasion de la Crimée en 2014, l'OTAN avait fixé un objectif de dépenses militaires à 2 % du PIB. Pourtant, seuls 9 membres sur 32 avaient atteint ce seuil en 2022. Les initiatives européennes en matière de défense sont restées limitées jusqu'à ce mois de mars 2025 fatidique.

- Une réglementation européenne de 2020 orientant les investissements vers les activités économiques les plus nécessaires pour répondre aux objectifs du « pacte vert pour l'Europe » excluant donc l'industrie de défense ;
- Un déficit budgétaire strict à 3% du PIB empêchant un réarmement massif ;
- Une dépendance des Etats-Unis pour un certain nombre d'équipements militaires. L'exemple le plus significatif est l'avion de chasse F-35 dont l'emploi opérationnel dépend de l'aval des Etats-Unis.

Face à l'urgence, Ursula von der Leyen propose désormais un assouplissement des règles budgétaires pour favoriser l'investissement de 800 milliards d'euros dans la défense. L'Union européenne se retrouve donc à un moment décisif et contrainte à assumer une souveraineté collective en bâtissant une défense autonome et une diplomatie proactive. D'ici la parution de ce bulletin, nul doute néanmoins que la situation internationale aura encore bien évolué.

En parallèle à ce désordre mondial, l'ANOCR avance ! La rénovation en terme d'objectifs et d'image est largement engagée depuis plusieurs mois. Elle a associé à cette réflexion le conseil d'administration et les présidents de groupements. Le calendrier est respecté afin de valider les orientations et les présenter lors de notre assemblée générale des 4 et 5 juin à Rennes.

Général 2s François CHAUVANCY
Président de l'ANOCR

Pour toute insertion dans le bulletin, adresser textes et photos à : bulletinanocr@orange.fr

Siège social : 15, rue Cler, 75007 Paris
Adresse postale : ANOCR - BP 471 - 75327 Paris Cedex 07
Tél. 01.44.18.92.18 - CCP 492 75 R Paris
Courriel : anocr@orange.fr
Site internet : www.anocr.org
Métro : Latour-Maubourg ou Ecole Militaire
Directeur de la publication : François Chauvancy
Rédacteur en chef : Nicolas Polini

Comité de rédaction : Jean-Jacques Cahuet, Michel Olhagaray
François Chauvancy, Bruno Britsch, Roland Pietrini
Impression : Imprimerie Saviard
Dépôt légal : Mars 2023
Commission paritaire : 0521G88248
Tirage : 4 256 exemplaires
Tarifs cotisation et abonnement : page 34

SOMMAIRE

DOSSIERS D'ACTUALITÉ

- Europe - USA : fin d'une illusion ? : 4 / 10

- Les options pour 2025 et au delà: 11 / 14

- Rupture...Sursaut européen ? : 15 / 17

- Thématique IA: 18 / 23

- La politique de la banqueroute : 24 / 25

- Le COS : 26 / 29

- L'Otan : 30

DOSSIERS D'HISTOIRE

- Campagne de 1815 (fin): 31 / 34

LES BRÈVES : 35 / 38

BIBLIOGRAPHIE : 39 / 40

VIE ASSOCIATIVE : 41 / 46

IN MÉMORIAM : 47

« L'état militaire exige en toutes circonstances discipline, loyalisme et esprit de sacrifice. Les devoirs qu'il comporte et les sujétions qu'il implique méritent le respect des citoyens et la considération de la Nation. (Art. 1^{er} de la loi portant sur le statut des militaires). »